



Je suis très heureux d'inviter tous les maires, les préfets, les conseillers et les dirigeants de collectivité partout au Canada à proclamer la Semaine de la justice réparatrice 2009. Le Service correctionnel du Canada (SCC) est un partenaire actif dans le domaine de la justice réparatrice depuis plus d'une décennie; nous sommes fiers de fournir un leadership dans le cadre de la célébration annuelle de la Semaine de la justice réparatrice depuis 1996.

La Semaine de la justice réparatrice 2009 se tiendra du 15 au 22 novembre d'un bout à l'autre du Canada et partout à travers le monde, et aura pour thème « **Des collectivités à l'écoute des besoins humains** ». Ce thème souligne le partage de l'apprentissage et des résultats concrets découlant de l'expérience croissante des intervenants et des partenaires dans l'application de l'approche en justice réparatrice et des processus. En 2008, 167 villes canadiennes représentant près de 40 % de la population ont proclamé la Semaine de la Justice réparatrice.

Certaines choses que vous pourriez faire en tant que chef de file dans votre collectivité :

- Déclarer / proclamer la Semaine de la justice réparatrice 2009. **Veillez consulter le lien suivant pour une version imprimable de la proclamation générique : <http://www.csc-scc.gc.ca/text/rj/rj2009/proc-fra.shtml>.**
- Tenir une assemblée publique pour mieux faire comprendre de quelle manière la justice réparatrice est appliquée dans votre collectivité.
- Promouvoir un dialogue ouvert et respectueux dans le but d'aider les membres de votre collectivité à faire face à des problèmes comme la détérioration de la sécurité et du tissu social provoqués par des conflits, et ce, en vue de favoriser le processus de guérison.
- Lancer un défi à vos partenaires communautaires de créer un comité de planification local organiser des activités pour la Semaine de la justice réparatrice 2009.
- Inviter un ou des conférenciers de votre collectivité qui œuvrent dans le domaine de la justice réparatrice à faire connaître leurs points de vue. Vous pouvez aussi communiquer avec la Division de la justice réparatrice du SCC pour trouver des conférenciers en vue de votre événement : [JusticeReparatrice@csc-scc.gc.ca](mailto:JusticeReparatrice@csc-scc.gc.ca).

Le taux de participation dans les années précédentes a été exceptionnel, et nous espérons accroître ce succès cette année grâce à votre appui. Nous vous saurions gré de nous informer si votre ville, village ou municipalité prévoit tenir un événement particulier ou proclamer la Semaine de la justice réparatrice 2009. Nous souhaitons souligner votre participation dans notre rapport national. Veuillez envoyer par télécopieur la proclamation officielle ou le procès-verbal de la réunion confirmant votre participation à la Semaine de la justice réparatrice 2009. Veuillez aussi inclure vos coordonnées à l'attention de Carol-Anne Grenier, au 613-943-2171.

Je vous prie d'agréer mes salutations les meilleures.

Le commissaire  
Don Head